

---

**Budget 2016**

**La Ville de Gaspé présente un budget axé sur une gestion rigoureuse  
des dépenses et tenant compte de l'opinion citoyenne**

---

Gaspé, le 21 décembre 2015 – La Ville de Gaspé présente aujourd'hui son budget 2016 axé sur une gestion rigoureuse des dépenses. En effet, malgré les coupures du gouvernement du Québec durant les dernières années ayant affecté Gaspé plus fortement que la moyenne des villes du Québec, le conseil municipal est en mesure de présenter un budget en croissance de 1,44% comparativement à l'année dernière. Cette modeste augmentation des dépenses du budget 2016 permet au conseil municipal de minimiser l'effort demandé aux citoyens en limitant à 2,49% l'augmentation du compte de taxes, soit en moyenne 44\$ pour une résidence moyenne évaluée à 157 600\$.

« Malgré les nombreux défis posés par les coupures gouvernementales des dernières années et malgré une hausse constante des nouvelles responsabilités attribuées aux municipalités, Gaspé peut présenter une augmentation de taxes se rapprochant des taux d'inflation habituels, ce qui lui permettra de respecter ses engagements et l'augmentation du coût de la vie », a mentionné le maire de Gaspé.

« Nos consultations prébudgétaires nous ont également permis de recueillir beaucoup de commentaires des citoyens et citoyennes qui nous ont été très utiles. En général, nous sentons que les citoyens sont conscients de la situation budgétaire fragile dans laquelle nous sommes, notamment en raison des coupures gouvernementales. Par contre, nous sentons également que les gens veulent conserver leurs acquis en termes d'infrastructures et d'investissements dans le milieu, et nous demandent de continuer le développement de la municipalité dans le respect de nos capacités financières », note le maire Côté.

La Ville de Gaspé demeure l'une des villes de sa classe de population qui a le plus bas compte de taxes moyen au Québec. Il demeure néanmoins plusieurs défis budgétaires, notamment ceux liés aux projets de mise aux normes de l'eau potable à Gaspé, Rivière-au-Renard et L'Anse-au-Griffon qui nécessiteront des sommes importantes et un appui financier additionnel de Québec.

- 30 -

**Source :** Jérôme Tardif, coordonnateur aux communications et aux relations publiques  
Tél : 418-368-2104, poste 8602

**NOTE :** Le maire accordera des entrevues jusqu'au plus tard à midi le 22 décembre 2015.